

L'année suivante, à la rentrée des vacances, je pris mon logement rue Confort, à deux pas de l'hôpital, chez une M^{me} Bouvard, dont le mari, gros et petit homme, tripotait dans les matières d'or et d'argent. Attirée à Lyon par une tante, sa jolie figure lui avait valu d'épouser un jeune et distingué architecte, qui malheureusement fut assassiné lors de la réaction de 1795 par un compagnon de Jéhu.

.....

A mes débuts à Lyon, le service médical de l'Hôtel-Dieu se composait de six médecins titulaires et de six médecins suppléants, nommés au concours pour dix ans. Ils avaient 1,200 fr. de traitement et le déjeuner. Il y avait en outre, pour le service des salles militaires, malades fiévreux, un ancien médecin des armées, aidé de son fils. — Un chirurgien en chef dit *major*, désigné au concours pour six ans. Il était logé, nourri et rétribué dérisoirement d'un traitement annuel de 600 fr. Un aide-major, élu avec future succession après six années d'expectative : les trois premières dans les écoles publiques de Paris ou de Montpellier, les trois dernières dans l'Hôtel-Dieu sous l'inspection du chirurgien-major. — Onze internes, nommés au concours pour trois ans. Ils étaient nourris, logés et avaient une indemnité annuelle pour vestiaire de 200 fr. En 1822, le nombre des internes fut porté à dix-sept, dont six furent affectés au service des salles de fiévreux. Les internes titulaires avaient à peu près tous passé leurs examens en médecine, mais, par respect pour la hiérarchie, il leur était interdit d'être reçus docteurs, l'Administration de l'hôpital voulant se réserver uniquement leurs services.

Les étudiants, au nombre d'environ quatre-vingts, se faisaient inscrire à l'économat et payaient 100 fr. pour le droit de suivre les cours de la clinique et des opérations,